

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



DATE de CONVOCATION
31 OCTOBRE 2017

DATE d'AFFICHAGE
10 NOVEMBRE 2017

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 36
Présents : 29
Votants : 34

L'an deux mille dix-sept,

le 7 novembre à dix-huit heures trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Le Guerno en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaients Présents : MM. Bernard AUDRAN, - Patrick BEILLON, - Mme Colette BENOIT, - MM. Joël BOURRIGAUD, - Jean-François BREGER, - Mmes Marie-Thérèse CABON, - MM. Yoann COLPIN, - Michel CRIAUD, - Guy DAVID, - Mme Béatrice DENIGOT, - MM. Christian DROUAL, - Jean-Claude FOUCRAUT, - Jean-Louis GACHE, - Mme Emmanuelle GONÇALVES, - MM. Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Mme Marie-Odile JARLIGANT, - MM. Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Yvette LOUER, - Odile ORJUBIN, - MM. André PAJOLEC, - Pierre PRAT, - Jean-Pierre PRUNAUT, - M. Bertrand ROBERDEL, - Mmes Régine ROSSET, - Maryvonne TATARD.

Etaients Absents Excusés : MM. Daniel BOURZEIX, - Joseph BROHAN, - Alain DANIEL, - Bernadette GRIGNON, - Christine SAVARY, - Nathalie CALLE, - Mireille LUCAS.

M. Daniel BOURZEIX donne pouvoir à M. Bruno LE BORGNE

M. Joseph BROHAN donne pouvoir à M. Michel CRIAUD

M. Alain DANIEL donne pouvoir à M. Jean-Marie LABESSE

Mme Bernadette GRIGNON donne pouvoir à M. Bernard AUDRAN

Mme Christine SAVARY donne pouvoir à M. Jean-Pierre PRUNAUT

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Odile ORJUBIN a été élue Secrétaire.

DELIBERATION N°122-2017 - INSTALLATION DE NOUVEAUX CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES SUITE
A DES DEMISSIONS

Le Président informe que, par courriers respectifs du 9 octobre 2017 et du 26 octobre 2017, M. Hervé MICHAUD et Mme Martine PENOT Conseillers Municipaux à la mairie de Saint-Dolay et Conseillers Communautaires ont démissionné de leurs fonctions.

il est rappelé que dans une commune de 1 000 habitants et plus, lorsque le siège d'un Conseiller Communautaire devient vacant, pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par le candidat de même sexe élu Conseiller Municipal suivant la liste des candidats aux sièges de Conseiller Communautaire sur laquelle le Conseiller à remplacer a été élu.

En conséquence, il est proposé au Conseil Communautaire d'installer M. Yoann COLPIN en qualité de Conseiller Communautaire, à compter de ce jour, afin de remplacer M. Hervé MICHAUD Conseiller Communautaire démissionnaire ainsi que Mme Emmanuelle GONÇALVES en qualité de Conseillère Communautaire, à compter de ce jour, afin de remplacer Mme Martine PENOT Conseillère Communautaire démissionnaire.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **PREND ACTE**, à l'unanimité de la nouvelle composition du Conseil Communautaire d'Arc Sud Bretagne :

Envoyé en préfecture le 15/11/2017

Reçu en préfecture le 15/11/2017

Affiché le

20171107-DELIB_122_2017-DE

Ambon	Bernard AUDRAN Jean-Louis GACHE Bernadette GRIGNON
Arzal	Marie-Odile JARLIGANT André PAJOLEC Nathalie CALLE
Billiers	Régine ROSSET Bertrand ROBERDEL
Damgan	Jean-Marie LABESSE Alain DANIEL
La Roche-Bernard	Daniel BOURZEIX Bruno LE BORGNE
Le Guerno	Gérard GUILLOTIN Odile ORJUBIN
Marzan	Denis LE RALLE Colette BENOIT Eric LIPPENS
Muzillac	Joseph BROHAN Christine SAVARY Michel CRIAUD Marie-Thérèse CABON Jean-Pierre PRUNAUT
Nivillac	Alain GUIHARD Béatrice DENIGOT Guy DAVID Pierre PRAT
Noyal-Muzillac	Patrick BEILLON Maryvonne TATARD Jean-Claude FOUCAUT
Péaule	Christian DROUAL Yvette LOUER Jean-François BREGER Mireille LUCAS
Saint-Dolay	Joël BOURRIGAUD Yoann COLPIN Emmanuelle GONÇALVES

Pour Extrait Certifié Conforme,

A Muzillac, le 15/11/17

Le Président,

